

www.lanester.bzh

Novembre/Décembre miz Du/Kerzu 2020

adskedoù

reflets

n°289

le magazine de la ville de Lanester

Potimarron
1,60 € / pièce
FRANCE (Ploubinec)

1,60 € / kg
FRANCE (Ploubinec)



12. commerces de proximité

soutenons-les



12-17. coups de pouce

n° **289**
page
à page



L. Bruna

26. coups de pédale



27. marquer le coup

4-6. agenda

Le tour de vos sorties
en un clin d'œil

7-10. en ville

Sentiers de la Goden, Noël approche,
hommage à Jean-Pierre Thoumelin,
c'est voté

11. images

12-17. reportage

Nos commerces

18. zoom

Les ruches de Saint Niau

19. biodiversité

20-21. actions

Maison des associations

22-23. à venir

Salon des artistes, cabaret gourmand,
Don du sang

24. jeunesse

Conseil Municipal des Enfants

25-27. bouger

Conférence sur l'histoire de l'art,
piste d'initiation vélo, téléthon basket

28. citoyen

Recensement

29. nouveaux commerces

30-31. tribune

Lanester
Lannarstêr



Reflets existe aussi en
version adaptée aux
malvoyants.

Disponible sur demande
auprès de l'accueil de l'Hôtel
de Ville, à la médiathèque
ou à votre domicile.

RENSEIGNEMENTS
reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 01

reflets

Hôtel de ville Standard: 02 97 76 81 81 - 1 rue Louis Aragon, CS 20779 - 56607 Lanester
Cedex - mairie@ville-lanester.fr - Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi: 8h30-
12h et 13h30-17h, jeudi: 10h-12h et 13h30-18h30, samedi: accueil et état-civil 9h-11h45 -
CCAS : 02 97 76 81 97

Directeur de la publication Gilles Carréric - Responsable de la rédaction Sophie Lefevre - Rédactrice en chef Faustine Pognon - Collaboration et rédaction Claire Caminade,
Guillaume Donias, Aurore Salomé-Cochard - Conception et mise en page Dynamo + - Direction artistique direction de la communication - Couverture Florimond Furst-Herold
Impression Corlet - Tirage à 12900 exemplaires - Dépôt légal: à parution - I.S.S.N 168-1217 - Bimestriel édité par la Ville de Lanester



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)

édito



GILLES CARRÉRIC
maire de Lanester

Tissons des liens

Ville-Village(s), Lanester est empreinte de proximité, où le dialogue est simple et accessible. C'est une richesse qui se vérifie tous les jours dans les quartiers, sur les sentiers, dans les commerces et les associations. C'est une chance à l'heure où un décrochage social guette les plus fragiles. Cet état d'esprit solidaire anime la diversité des services publics municipaux présents dans notre ville qui s'adressent à toutes et tous. Ils participent à tisser des liens, à placer la dimension humaine au cœur de l'action municipale pour faciliter le rapprochement des habitants avec la collectivité.

L'année 2020, avec son lot de situations inédites, a mis en lumière ce visage solidaire qui habite la ville et le rôle joué par nos services publics... Réinventer nos modes de communication, d'écoute et d'implication des citoyens, s'adapter et rendre davantage service, tirons les enseignements de 2020 pour nous améliorer et continuer d'aller au-devant des usagers. Nous vivons encore des imprévus mais nous nous tenons prêt et nous avançons ensemble, ce qui fait la véritable force du service public à Lanester.

Cet élan commun je le mesure aujourd'hui dans l'engagement pris par les élus dans leurs délégations, sur le terrain. Nous marquons notre soutien aux commerces, nous portons le dynamisme de la ville avec nos associations, nous sommes dans une relation de confiance avec nos écoles... L'équipe construit et met en œuvre avec vous le contrat de mandature.

Alors que nos regards pointent déjà vers 2021, je ne peux terminer ces lignes sans évoquer le décès de Jean Pierre Thoumelin, notre adjoint à la vie sportive. Nous constituons une équipe dont l'énergie première est d'agir collectivement pour Lanester et ses habitants. Sa disparition est une épreuve pour nous tous. Elle nous touche comme elle nous oblige. Jean Pierre était un véritable humaniste. Je souhaitais, avec vous, saluer et honorer l'homme de cœur, l'homme attaché à sa ville, un lanestérien que jamais nous n'oublierons.

TON PREMIER CONCERT ROCK

back to the 90's



Florent Larronde

SORTIES DE SECOURS
 Retrouvez l'actu culturelle « made in bzh » et plus encore en vous abonnant d'un simple clic à l'édition désormais 100 % numérique : sortiesdesecours.com

Les Wackkids vous proposent un véritable voyage sonore et visuel, à l'époque où l'on écoutait la musique sur radio K7, où l'on achetait sa chanson préférée en CD 2 titres et où les clips ne se regardaient que sur MTV. Un retour vers le passé qui ravivera la jeunesse des parents et transmettra aux enfants la culture rock de la fin du siècle dernier.

« Pour attirer des enfants à des concerts de rock, il n'y a pas de meilleure recette que de s'adresser aux souvenirs musicaux des parents ravis de partager les tubes qui ont bercé leur jeunesse. » France Info Culture

Quai 9 – esplanade Jean-Claude Perron – Avenue Billoux – 0297 7601 47 www.quai9.bzh

↑
 Retour "rock n'roll" et gratuit... vers le passé!

Expérience théâtrale culinaire

LE PETIT-DÉJEUNER

Samedi 7 novembre, 9h30 & 11h
 Dimanche 8 novembre, 9h30 & 11h
 Tarif: 5 à 33 euros

Théâtre

ALICE DE L'AUTRE COTE

Samedi 7 novembre, 20h
 Tarif: 5 à 29 euros

Jeune public

MON ŒIL

Mardi 17 novembre, 9h, 10h & 11h
 Tarif unique: 5 euros

Jeune public

SOVANN, LA PETITE FILLE ET LES FANTÔMES

Mardi 17 novembre, 14h30
 Mercredi 18 novembre, 14h30
 Jeudi 19 novembre, 10h30
 Tarif unique: 5 euros

Musique classique

VIVE BEETHOVEN

Vendredi 20 novembre, 20h
 Tarif: 5 à 33 euros

Théâtre

BERENICE

Lundi 23 et mardi 24 novembre, 20h
 Tarif: 5 à 29 euros

Théâtre

BRITANNICUS

Mercredi 25 novembre, 20h
 Tarif: 5 à 29 euros

Théâtre

L'ENFANCE A L'ŒUVRE

Jeudi 26 novembre, 20h
 Tarif: 5 à 33 euros

Théâtre

PING PONG (DE LA VOCATION)

Jeudi 26 novembre (scolaire à partir de 12 ans)

Théâtre

SI CAMILLE M'ÉTAIT CONTÉE

Jeudi 3 décembre, 20h
 Tarif: 5 à 25 euros

Cirque / clown

PSS PSS

Samedi 5 décembre, 20h
 Tarif: 5 à 21 euros

Danse

ABACA

Samedi 12 décembre, 20h
 Tarif: 5 à 29 euros

Rock

BACK TO THE 90'S

Vendredi 18 décembre, 20h
 Gratuit

Quai 9 - Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux
 02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh

Médiathèque Elsa Triolet

HORAIRES D'OUVERTURE

Période scolaire

- Mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h
- Mercredi, samedi : 10h-17h

Vacances scolaires (hors été)

- Du mardi au vendredi : 13h-18h
- Samedi : 10h-17h

En dehors de ces horaires, une boîte de retour est disponible à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.

Port du masque et nettoyage des mains obligatoire dès l'entrée. Toutes les animations sont programmées sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, et sur réservation uniquement (obligatoire).

Exposition

CRÉATIONS DU STAGE BD

Dans le cadre du « Contrat Territoire Lecture »
Jusqu'au 21 novembre – Hall

Animations

UN CAFÉ, UNE BD

Samedi 7 novembre, 10h30
Auditorium tam-tam

BOOK & NEWS

Vendredi 13 novembre, 17h
Auditorium tam-tam

PROJECTION RENCONTRE

Festival pêcheurs du monde
Vendredi 13 novembre, 20h
Auditorium tam-tam

SAMED'HISTOIRES

Samedi 14 novembre & 12 décembre
10h30 – Enfants de 6 mois à 4 ans et leurs parents – Auditorium tam-tam

SESSION GAMING

Mercredi 18 novembre & 16 décembre, 14h
Auditorium tam-tam

DÉJÀ 20 ANS !

(Voir plus bas)
Samedi 28 novembre, 14h30
Auditorium tam-tam

#PLUS BELLE LA VIE :

SPÉCIAL HIVER

Séance spéciale boîte à lire/café BD
Vendredi 4 décembre, 17h30
Auditorium tam-tam

SPECTACLE DE NOËL

« Jingle Bell's » (voir p. 7)
Samedi 5 décembre – 10h30 & 15h
Auditorium tam-tam

LES RDV CULTURELS DU JEUDI

Tempêtes et naufrages dans l'art (voir p. 25)
Jeudi 10 décembre, 18h30
Auditorium tam-tam

MANGAVORES

Vendredi 18 décembre, 17h
Auditorium tam-tam

CINÉ NOËL

« Abominable » (2019)
Samedi 19 décembre, 13h30 & 15h30
À partir de 6 ans – Auditorium tam-tam

ÉVÉNEMENT

déjà 20 ans !



FPH Photographies

Inaugurée le 12 octobre 2000, la médiathèque souffle ses 20 bougies ! Pour marquer cet événement, Soazig Le Héanff, médiatrice en Histoire et Patrimoine, revient sur l'histoire de la lecture publique à Lanester et en France, en s'appuyant sur des documents d'archives...

- **1949** : création de la première bibliothèque dans un baraquement d'après-guerre, rue Guy Moquet. En 1972, transfert rue Pasteur suite à un incendie des locaux.
- **1974** : ouverture de la médiathèque Elsa Triolet place Delaune (dans les futurs locaux du conservatoire)

- **2000** : inauguration de la nouvelle médiathèque rue Jean-Paul Sartre.

Quelques chiffres

- Une équipe de 13 personnes, 2 035 m² de locaux, 4 300 abonnés (chiffres 2019)
- 96 000 livres, 12 000 disques, 5 700 films... 170 abonnements à des périodiques en libre accès, 150 livres d'artistes (consultables sur demande)
- Des postes informatiques, des bornes automatiques de prêt
- Abonnement gratuit pour les Lanestériens si moins de 25 ans, si bénéficiaire de minima sociaux... ou si 1^{er} inscription adulte.



Médiathèque Elsa Triolet - Rue Jean-Paul Sartre - 0297890070
mediatheque@ville-lanester.fr - mediatheque.ville-lanester.fr

agenda deiziataer

Vous souhaitez annoncer un événement dans cet agenda ? Publiez votre manifestation directement sur INFOLOCALE.FR et bénéficiez automatiquement d'une visibilité sur notre site internet et sur cette page de REFLETS (sous réserve des plannings de publication et d'accord du comité éditorial).

Animations

SALON HABITAT, VINS ET GASTRONOMIE

Du 7 au 9 novembre – Parc des expositions

PAËLLA

AS Lanester

Mardi 10 novembre – Salle Pierre François

REPAS

Comité entente anciens combattants

Mercredi 11 novembre – Quai 9 (docks)

FÊTE DE LA SAINTE CÉCILE

Orchestre Harmonie Lanester

Vendredi 20 novembre – Salle Pierre François

CONFÉRENCE

Org. Korollerien Ar Skorv

Vendredi 20 novembre – Médiathèque (auditorium), 19h30

SALON DU LIVRE JEUNESSE DU PAYS DE LORIENT

Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre
Palais des Congrès de Lorient

REPAS

Amitié Santé Marine

Vendredi 27 novembre – Maison des associations (grande salle)

SPECTACLE : JARRY

Vendredi 27 novembre

Parc des expositions

CABARET DES ANCIENS

Org. CCAS Lanester (voir p. 23)

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre – Quai 9

FOIRE AUX JOUETS

Org. Association Les petits mondes
Dimanche 13 décembre – Quai 9 (docks)

GRAND MARCHÉ ANTIQUITÉS BROCANTE

Dimanche 20 décembre – Parc des expositions (9h-14h)

Expositions

ITINÉRAIRES GRAPHIQUES

Marie Saarbach

Jusqu'au 13 décembre

Galerie La Rotonde (hôtel de ville)

SUBSTRATES : MARCHÉ D'ARTISTES

Org. Ateliers Scarole (voir p. 23)

Samedi 28 et dimanche 29 novembre
Quai 9 (docks)

Sport

HANDBALL

Salles Jean Zay, Léo Lagrange

• N1M / Nogent sur Marne

Samedi 21 novembre (18h30)

• N2F / Rosporden

Samedi 14 novembre (16h)

• N2F / Granville

Samedi 5 décembre (16h)

• N1M / Cesson

Samedi 12 décembre (18h30)

12H DU BASKET

Org. FLL section basket – au profit du

Téléthon (voir p. 27)

Samedi 5 décembre, à partir de 9h

Salle Vandorme

Et aussi

CÉRÉMONIE

Armistice 1918

Mercredi 11 novembre, à 11h

Monuments aux Morts

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Du 16 au 22 novembre

www.semaine-emploi-handicap.com

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Au profit de l'Épicerie Solidaire de Lanester

Vendredi 27 et samedi 28 novembre

COLLECTE DE SANG

Jeudi 17 décembre

Maison du don (sur rdv)

NOËL À LANESTER

Marché de Noël, animations, spectacle pyrotechnique...

Voir p. 7

PA@S NOËL ENSEMBLE

Org. Participants du dispositif

"Point d'accueil et d'accompagnement scolaire": animations, dégustations, vente de créations artistiques...

Samedi 12 décembre, 14h-18h

Place Jean Maurice (ex-place Delaune)

NOËL AU JARDIN

Org. La Clé des Champs

Samedi 19 décembre

Jardin partagé de Kerfrehour

maisons de quartier tier-karter

Email: adl-quartiers@ville-lanester.fr -  Rejoignez le Facebook «Maisons de Quartier Lanester»

LA BELLE VUE

4 bis rue Pierre Le Bouart
Contact: 02 97 81 37 94
06 78 12 14 25

TI PENHER

27 rue Jules ferry
Contact: 02 97 76 49 97
06 78 12 79 19

L'ESKALE

Rue Louis Pergaud
Contact: 02 97 81 27 49
06 70 76 07 60

FERME DE KERFRÉHOUR

Rue Edgar Degas
Contact: 02 97 81 29 92
06 78 12 75 90

www.lanester.bzh

ANIMATIONS

Noël approche avec son lot de festivités accompagnées cette année d'incertitudes concernant le déroulement des animations prévues. Les événements annoncés ci-dessous sont donc susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

noël approche

Lanester mettra ses habits de lumière. Ambiance festive et conviviale en vue de 16h à 22h. Dès 16h, un marché de Noël se tiendra esplanade Jean-Claude Perron (Quai 9). Vous y trouverez commerçants, artisans, créateurs... des animations pour les enfants ainsi qu'un espace pour se restaurer. Le Père Noël sera bien sûr de la partie avec sa hotte remplie de bonbons. La soirée se clôturera par un spectacle féerique d'illumination de l'Hôtel de Ville et, si les conditions le permettent, un feu d'artifice sur le thème de Noël.

Vendredi 18 décembre: save the date

Fest-noz

Fest Nedeleg met à l'honneur les danses traditionnelles bretonnes: laridé, an dro, rond de Saint-Vincent ou hanter-dro... Les ateliers de musiques traditionnelles du Conservatoire de Lanester assureront la partie instrumentale avec un ensemble de bombardes, un groupe d'accordéons - violons, des duos bombarde - cornemuse et un ensemble de chants traditionnels.

Vendredi 18 décembre, de 18h à 20h dans les docks de Quai 9. Ouvert à tous, y compris aux débutants. Entrée libre dans la limite des places disponibles en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

Concert rock gratuit... et familial!

« Back to the 90's »

Voyage intergénérationnel visuel et sonore vers le passé où les enfants découvriront le rock que leurs parents écoutaient dans leur walkman sur radio K7 et sur CD 2 titres.

Vendredi 18 décembre, à 20h, salle de spectacle Quai 9. Concert assis, gratuit, à voir en famille à partir de 6 ans. Dans la limite des places disponibles en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

Avant et après le 18 décembre

Spectacle de Noël « Jingle Bells »

Un spectacle jeune public dès 3 ans tourné vers la littérature jeunesse. La compagnie ARTBIGUE met en scène et en musique des récits de Noël extraits d'albums pour enfants.

Samedi 5 décembre à 10h30 et à 15h, salle Tam-Tam de la médiathèque.

Cinéoël « Abominable »

Animaték, le rendez-vous du cinéma d'animation à la médiathèque devient Animaték Cinéoël et offre des séances de cinéma aux familles et aux enfants dès 6 ans pendant les vacances de Noël.

Samedi 19 décembre à 13h30 et à 15h30, salle Tam-Tam de la médiathèque. Sur réservation.

Noël sur le marché

Animations musicales, présence du Père Noël, atelier création de décoration de Noël pour les enfants.

Mardi 22 décembre, place Jean Maurice

Collecte de sapins de Noël

Quand les festivités seront terminées et les décorations décrochées, pensez à déposer votre sapin de Noël Place Jean Maurice (ex Place Delaune) pendant le mois de janvier. Les arbres collectés seront broyés pour fabriquer du broyat qui sera utilisé sur les parterres en ville.

Suite aux signalements de détérioration du platelage bois du marais de la Goden, le Conseil Départemental a programmé des travaux de sécurisation qui s'étaleront sur trois ans.

les sentiers de la Goden remis à neuf

Parmi les sentiers de Lanester reconnus par la Fédération Française de Randonnée (FFRandonnée), la boucle du marais de la Goden figure parmi les plus notables avec ses aménagements en bois qui permettent d'apprécier la visite de cet espace naturel les pieds au sec. Propriété du département depuis les années 70, cette vaste zone humide dont l'aspect change au gré des marées est un lieu important de biodiversité.

Un espace classé

Classé dès 2012 en « Espace Naturel Sensible », les 22,8 ha du site regroupent plusieurs espaces humides et saumâtres, recouverts à marée haute. Situé aux abords de l'estuaire du Blavet, l'eau douce du ruisseau du Plessis y rencontre l'eau salée de la mer, ce qui favorise le développement d'une mosaïque de milieux différents qui en font toute la richesse. Les oiseaux d'eau y trouvent ainsi nourriture et zone de repos, tandis que diverses espèces de passereaux nidifient dans la roselière. Le site est aujourd'hui étudié, suivi et géré afin de maintenir cette richesse biologique et permettre au public de la découvrir.

Aménagements

Le platelage en bois réalisé par le Conseil Départemental offre une accessibilité du site à tous les publics, poussettes et fauteuils



Denis Pascal

inclus. Deux parcours sont proposés : l'un de 2,8 km est praticable en 45 minutes, tandis que l'autre, utilisé pour garantir la sécurité des promeneurs en période de chasse, se parcourt en 1 heure pour une distance de 3 km. Témoin de l'engouement suscité par la Goden, le comptage réalisé en 2019 a enregistré plus de 58 000 promeneurs venus goûter la quiétude des lieux tout en observant quelques Aigrettes Garzettes fouillant la vase...

Travaux au long cours

Les planchers en bois de la Goden sont aujourd'hui vieillissants. En plusieurs endroits, on constate des affaissements, voire des planches

Le platelage en bois (ici en 2012) est vieillissant et a aujourd'hui besoin d'être reconstruit.

cassées, qui peuvent présenter un risque de chute. Depuis mi-octobre, des travaux de reconstruction sont engagés par le Département et réalisés en partie par un chantier d'insertion. Cette réfection sera effectuée en plusieurs phases distinctes, réparties sur plusieurs années, qui nécessiteront de bloquer l'accès aux sections concernées. À l'entrée du site, un panneau d'information permettra aux visiteurs de s'organiser en conséquence car il n'y aura alors pas d'itinéraire de substitution possible... Les supports en bois démontés seront de leur côté réutilisés en jardinières, bacs à compost et autres bordures de jardins par des associations •

HOMMAGE

Jean Pierre Thoumelin, adjoint aux activités sportives, est décédé le 5 octobre. Il avait 69 ans. Militant de sa ville, humaniste, il a contribué à la vitalité et au dynamisme de Lanester.

Lanestérien militant, Jean-Pierre Thoumelin était un élu de terrain, heureux de vivre sa ville et d'agir pour tous au plus proche des habitants avec joie, humilité et sincérité. Pendant de nombreuses années, il s'est mis au service des autres, dans un esprit de solidarité. Il a cru en l'avenir de la jeunesse et s'est investi en faveur de l'éducation. Il avait le goût du sport, de l'effort physique et de l'engagement collectif. Il partageait ces valeurs qui font l'essence même de Lanester.



militant de sa ville

Bénévole

Conscient de l'importance des services publics, il était pleinement engagé dans le milieu associatif. Il a été président de l'association d'éducation populaire du collège Notre-Dame-du-Pont, secrétaire de l'association horticulture et loisirs de Lanester, membre actif de Courir à Lanester et trésorier de l'union locale de la CFTC.

Citoyen engagé

Jean-Pierre Thoumelin était un citoyen engagé, il a œuvré pour sa ville en tant que conseiller municipal de 1995 à 2001, puis de 2016 à 2020. Adjoint au Maire depuis mai 2020, il avait à cœur de poursuivre son action auprès de la communauté sportive lanestérienne •

Appel a bénévoles

L'association CEAS (centre d'Étude et d'Action Sociales) Bretagne sud propose des ateliers d'alphabétisation à toute personne d'origine étrangère souhaitant apprendre le français ou le perfectionner. Le CEAS envisage de proposer des cours de français à l'Eskale et lance un appel à bénévoles. Les personnes intéressées pour dispenser des cours de français sont invitées à se faire connaître auprès du CEAS. Elles seront par la suite recontactées pour une réunion d'information.

Contacts: CEAS: 02 97 47 44 47 / ceas.56@gmail.com

ADIL

L'ADIL offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement. Ces informations préventives permettent à l'utilisateur de mieux connaître ses droits et obligations et les solutions adaptées à sa situation.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 18h: 02 97 21 74 64 / Permanence à la mairie sur rendez-vous le jeudi de 14h à 16h45 (se munir d'un stylo et d'un masque) / adil.56@wanadoo.fr

Cette nouvelle rubrique revient sur les décisions adoptées par le conseil municipal. Retour sur la séance du 1^{er} octobre 2020, qui fut la première de la mandature à l'hôtel de ville.

Soutien aux commerces de proximité

100 000 euros, c'est le montant du plan de soutien aux commerces de proximité proposé en complément des différents dispositifs déjà existants. Ce plan prévoit notamment, à court terme, un travail de communication sur l'attractivité des commerces, un renforcement du partenariat avec l'association des commerçants et le déploiement d'une aide aux loyers (sous conditions d'éligibilité). À moyen terme, un nouveau dispositif de soutien financier permettra de faciliter l'accès aux locaux commerciaux pour les porteurs de projet et les installations de commerces de proximité indépendants.

Décision adoptée à l'unanimité

Fixation du forfait par élève et subvention aux écoles privées

Conformément à l'engagement pris d'entretenir des relations de confiance avec les écoles privées, le conseil municipal a veillé à l'application des nouvelles règles de financement fixées par l'État. Si auparavant la collectivité finançait déjà

les écoles privées en élémentaire et maternelle, la loi du 26 juillet 2019, qui rend l'instruction obligatoire dès l'âge de trois ans, impose désormais un financement des écoles maternelles privées selon le même mode de calcul du coût par élève en maternelle. L'application de cette mesure génère un coût supplémentaire de 93 158 € pour la collectivité. L'État s'est engagé à compenser ce surcoût pendant 2 ans.

Décision adoptée à la majorité :

27 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention

Financement d'aménagements cyclables

3 demandes de financement pour des aménagements majeurs sur l'avenue François Mitterrand, la rue Gérard Philippe, le long des Terrasses du Scorff, ainsi que les voies communales n° 3, 8 et 10 (liaison Lanester / Hennebont et Montagne du Salut) ont été adoptées. Ils devraient apporter 6,5 km de voies cyclables supplémentaires. Les rues Abel Graindorge et Jules Ferry dans le quartier du Penher seront également aménagées afin de réduire

la vitesse et favoriser l'usage du vélo. Une décision pour un montant total d'investissement de 813 000 € en cohérence avec l'enjeu des mobilités placé au cœur du projet de mandature •

Décision adoptée à l'unanimité

**PROCHAIN
CONSEIL
MUNICIPAL**

Judi 12 novembre
Hôtel de Ville, 18 h
Ordre du jour et délibérations
consultables sur
www.lanester.bzh

EN BREF

Subvention exceptionnelle pour le Liban

Une subvention exceptionnelle de 1 500 € a été attribuée à l'UNICEF pour venir en aide aux victimes des explosions du port de Beyrouth survenues le 4 août dernier.

Décision adoptée à l'unanimité, 2 abstentions

Produits phytosanitaires

Signature de la charte régionale relative à l'usage de produits phytosanitaires qui marque l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

Décision adoptée à l'unanimité, 2 abstentions

Soutien à la création artistique

Acquisition de 4 œuvres de Corinne Medina Saludo (exposées dans la galerie La Rotonde du 1^{er} au 26 septembre) pour le Fonds d'Art Municipal (montant : 480 €).

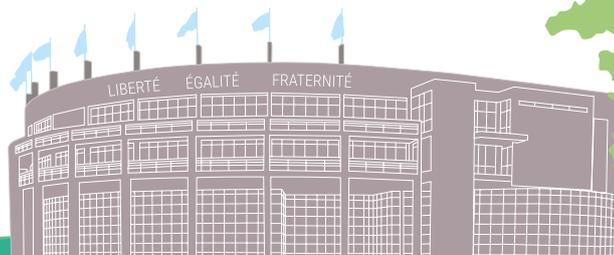
Décision adoptée à l'unanimité

Langue bretonne

Renouvellement du contrat de mission pour la période 2020/2022 avec l'Office Public de la Langue Bretonne, en lien avec la charte Ya d'ar brezhoneg et la politique de promotion du bilinguisme (conseil technique et traductions courantes pour un montant annuel de 1 000 €).

Décision adoptée à l'unanimité

c'est voté



Lanester en images



Exposition éphémère sous la houlette de l'art s'emporte avec l'artiste de street art, Karina, autour du bâtiment J, déconstruit en octobre, dans le cadre de la rénovation urbaine de Kerfrehour-Chataigneraie. ←

Dan s'emporte



→
Le jeune du VCP Loudéac, Nolann Mahoudo, a remporté le Grand Prix de Lanester organisé par ACL 56.

B. Perrot

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Ébranlés par la crise sanitaire, pendant et après la période de confinement, nos commerces de proximité ont besoin de nous autant que nous avons besoin d'eux. L'État et les collectivités ont mis en place des dispositifs d'aides mais la fidélité de leurs clients reste leur 1^{er} soutien.



souten

Les commerçants de proximité sont aussi présents sur le marché tous les mardis matin.

Boucherie, boulangerie, salon de coiffure... **le commerce de proximité est le commerce du quotidien, celui dans lequel le consommateur se rend régulièrement pour des achats très fréquents.** Acheter sa baguette, son journal, son poisson, boire un café à côté de chez soi sont autant de rendez-vous qui s'inscrivent dans un mode de vie, une façon d'habiter son quartier et de vivre sa ville.

Proches

On les appelle de proximité, car les commerces sont à côté de chez soi, on peut s'y rendre à pied ou d'un coup de pédale. Nul besoin de prendre sa voiture, on privilégie l'économie locale en préservant la planète. Mais la proximité est aussi et surtout relationnelle, car de cette fréquentation régulière naît souvent une relation humaine : on se connaît, on se salue, on échange

quelques mots, on y croise ses voisins. Au cœur de cet échange commercial et social, les produits et les savoir-faire sont bien souvent locaux. Votre commerçant, peut vous conseiller et vous renseigner sur la provenance, la qualité des produits qu'il a conçus ou choisis de vendre.

Qualité de vie

Plus d'une centaine de commerces de proximité maillent le territoire lanestérien. La présence de ces commerces du quotidien contribue au dynamisme et à la vitalité des quartiers. Ils constituent des pôles de vie. Pendant le confinement, faire ses courses dans les magasins de 1^{re} nécessité a pu apporter une respiration, une reconnexion sociale, dans nos vies de confinés. Certains d'entre nous ont redécouvert les commerces de proximité. La crise a ainsi révélé leur importance comme leur fragilité •

Francis Betermin

Ons-les

coups de p

Ils ont su s'adapter, rebondir, faire preuve de réactivité, nombreux commerces de proximité connaissent encore les effets du confinement et de la crise sanitaire. L'État et les collectivités ont mis en place un plan d'aides cumulatives. Tour d'horizon des coups de pouce dont peuvent bénéficier les commerces lanestériens.

Pendant la période de confinement, les commerces de proximité ont été directement touchés et fragilisés par une fermeture obligatoire ou partielle. Certains, n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant la crise. Pendant et après la période de confinement, ils ont dû s'adapter. L'État et les collectivités ont mis en place des mesures pour soutenir et limiter l'impact de cette crise auprès des petites et très petites entreprises.

Aides locales

Le développement économique est une compétence qui appartient aux Régions et aux EPCI intercommunaux. Sur le territoire de Lorient agglomération, un plan de relance de 850 000 € (500 000 € par Lorient agglomération et 300 000 € par l'État) a été adopté pour favoriser la reprise économique et préserver les emplois. La Ville de Lanester a elle aussi déployé des dispositifs dès le mois de septembre pour soutenir de manière ciblée les commerces de proximité sur son territoire.

Fiscalité

Les commerçants seront exonérés des droits de place pour le marché de plein air jusqu'à la fin de l'année 2020. Les commerces (restaurants et bars essentiellement) peuvent bénéficier d'une autorisation exceptionnelle pour installer ponctuellement des terrasses sur le domaine public sans payer de redevance en 2020 et 2021. La déclaration demeure obligatoire afin de vérifier la conformité des installations et le respect des règles de sécurité.

Animation

La Ville a soutenu l'association des commerçants lors de la quinzaine commerciale qui s'est déroulée du 17 au 30 octobre avec l'organisation d'un jeu-concours offrant la possibilité à chaque participant de remporter des bons d'achat à faire valoir dans les commerces de proximité de la ville. Une campagne de communication a accompagné ce temps fort pour inciter les Lanestériens à fréquenter les commerces locaux. Lors des fêtes de fin d'année, la ville accentuera l'embellissement des pôles commerciaux de proximité et du centre-ville pour en renforcer l'attractivité.



Shutterstock

ouce

Immobilier

Une aide financière est proposée pour les commerces de moins de 5 salariés dont le siège se situe à Lanester et qui louent un local commercial sur la commune, à l'exclusion de la zone commerciale de Kerpont. Les commerces ayant été dans l'obligation de fermer doivent justifier d'une baisse d'au moins 30 % de leur chiffre d'affaires du 1er au 30 juin par rapport à la même période en 2019. Un dispositif de type « commerce access » est également prévu afin de favoriser l'implantation de commerces de proximité sur des loyers modérés.



parole
d'élue

Mireille Peyre

adjointe à l'administration générale,
commerce et animation de la ville

« Acteurs de la vitalité de la ville, lieux du quotidien, les commerces de proximité ont été particulièrement fragilisés avec la crise sanitaire. Parce que sans eux, notre centre-ville aurait un tout autre visage, il apparaît essentiel de les accompagner en mettant en œuvre un plan de soutien. Le partenariat avec l'association des commerçants s'y inscrit pleinement avec l'objectif de rapprocher les habitants de leurs commerçants, de leur donner plus de visibilité sur le territoire et peut-être la possibilité de découvrir de nouveaux commerces. Pendant le confinement, si la solidarité entre voisins, familles, amis était forte, je tiens à saluer l'entraide entre commerçants, une mobilisation collective qui s'est exprimée de différentes façons. Vos commerçants vous attendent, derrière leur masque, ils ont gardé le sourire. »



LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ SUR LE TERRI- TOIRE DE LORIENT AGGLOMÉRATION

- **Le Fonds COVID Résistance:** piloté par la Région, ce prêt bancaire à taux zéro est destiné aux entreprises ou aux associations de moins de 10 salariés présentant des difficultés de trésorerie.
- **Le Pass Commerce et Artisanat:** constitue une aide à l'investissement d'un montant maximum de 7 500 € et dans la limite de 30 % de l'investissement (projets de création, développement, reprise...)
- **Le Fonds de solidarité** composé de plusieurs volets (gérés par l'État, la Région et l'Agglomération) est destiné aux TPE particulièrement touchées par les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 et par les mesures de confinement.
- **Le dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE)** s'applique aux entreprises du tourisme. Lorient Agglomération accorde une baisse de l'impôt de 2/3 au titre de l'année 2020 aux entreprises du secteur du tourisme. Le dégrèvement de 2/3 de la CFE sur 2020 sera automatique pour toutes les entreprises domiciliées sur le territoire de Lorient Agglomération qui réalisent moins de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- **Un appel à projets** ouvert aux associations de commerçants, aux communes et chambres consulaires vise à soutenir le développement du commerce et de l'artisanat dans les centres-villes : boutiques à l'essai, animations culturelles en extérieur, nouveaux services aux consommateurs... La prise en charge des dépenses peut aller jusqu'à 50 % dans la limite de 10 000 €.

COMMERCES DE PROXIMITÉ

réactifs et souriants

Commerçants et artisans,
faites-vous connaître
en figurant sur l'annuaire
en ligne sur www.lanester.bzh,
rubrique pratique > annuaire.

7 commerçants nous racontent comment ils vivent la crise sanitaire depuis la période de confinement. Leur témoignage illustre leur capacité d'adaptation.



Le 75, kebab De l'espoir

« Dès que nous avons eu le feu vert pour la vente à emporter et la livraison, nous avons ouvert le soir de 18 h 30 à 21 h 30. Nous étions fermés le midi car il n'y avait pas de travailleurs. Après le confinement, nous avons rallongé jusqu'à 22 h et attendu que nos clients habituels, surtout des ouvriers, appellent. Les clients sont moins nombreux, c'est difficile car nous n'avons pas d'autres commerces de proximité à côté. Nous avons perdu 30 % de notre chiffre d'affaires mais on a réussi à maintenir la tête hors de l'eau avec la prime de l'État et le soutien de notre banquier. Nous avons beaucoup d'espoir. »

8, Avenue du Général de Gaulle



Coiffure féminin masculin Ça pousse

« J'ai fermé mon salon 2 mois pendant lesquels j'ai perçu l'aide de l'État et donc un petit salaire. Ce qui est perdu est perdu mais j'ai demandé un prêt pour pouvoir gérer. À la réouverture, j'ai travaillé 6 jours sur 7, de 8 h à 20 h pendant 3 semaines et cet été, je n'ai pas pris de vacances. Je me suis adaptée à la demande et j'évite de refuser des clients. J'ai augmenté mes horaires car je désinfecte tout entre chaque client, sans augmenter mes tarifs. Je limite à 2 personnes et suis souvent obligée de dire aux clients qui viennent sans rendez-vous de repasser plus tard mais ils comprennent. J'ai une clientèle super sympa, j'ai de la chance. »

32, rue Jules Guesde



Le marché de Kerhervy, produits locaux Court et direct

« En tant que commerce alimentaire, le magasin est resté ouvert pendant le confinement. Nous avons un rôle à jouer, celui de nourrir les gens. Il faisait beau, l'occasion pour les clients de prendre un bol d'air à la campagne. Certains apportaient leur chaise et leur bouquin, d'autres se donnaient rendez-vous dans la file d'attente. Cette période nous a permis de nous faire davantage connaître et de fidéliser de nouveaux clients. Les quantités consommées étaient assez folles, les familles partageant tous les repas à la maison. Certains faisaient les courses pour leurs proches, leurs voisins... Travailler en circuit-court a été une vraie force. Les producteurs ont joué le jeu, nous n'avons pas connu la pénurie. On nous a remerciés, cousu des masques, apporté à manger. Nos clients étaient tous bienveillants. »

Le marché de Kerhervy, Kerhervy

« ô délices bretons », crêperie

Ça tourne

« J'ai ouvert la crêperie en novembre 2019. J'ai très bien travaillé jusqu'en mars, quand les gens ont commencé à prendre conscience de l'ampleur de la crise. Après une fermeture de 15 jours, j'ai ouvert pour la vente à emporter. J'ai eu pas mal de pertes, toutes les commandes pour des événements ont été annulées. Depuis, je n'ai pas retrouvé toute ma clientèle. J'ai donc élargi le créneau du midi jusqu'à 13 h 30 au lieu de 12 h. Je vais développer la partie « traiteur » pour les repas de mariages, les plateaux apéritifs... La rue Jean Jaurès est très passante mais les gens ne s'y arrêtent pas, je vais donc sortir de mon local et aller sur les marchés à la rencontre des clients. »

20, rue Jean Jaurès



Pianeta Pizza

Bien garni

« Nous sommes restés ouverts pendant la période de confinement pour la vente à emporter et les livraisons. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons connu une petite baisse. Les gens semblent plus prudents. Ils dépensent et sortent moins. Pendant le confinement, le rythme était très différent. Les clients ne travaillaient pas et commandaient

leur repas assez tôt. Le service était plus court et très dense de 18 h à 20 h. Nous avons connu des difficultés pour nous approvisionner. Il nous a fallu changer de fournisseurs ou de produits pendant 2 à 3 semaines et donc nous adapter. »

44, avenue Billoux

Boulangerie Dubreuil

Tout frais

« Nous avons repris la boulangerie en juillet. Nous appréhendions un peu d'ouvrir dans ce contexte de crise. Nous avons tout de suite eu beaucoup de monde en juillet et août puis nous avons repris un rythme plus classique. Aujourd'hui, nous avons beaucoup d'interrogations sur le déroulement des fêtes de fin d'année. Est-ce que les rassemblements familiaux

auront lieu ? Nous repousserons nos commandes de matières premières au mois de novembre. Nous vivons en fonction des annonces du Gouvernement. »

2, rue Emile Zola



Désir de Pompes

Pas à pas

« Le confinement était une période assez stressante car on ne savait pas où on allait. Ma boutique était fermée mais j'avais

laissé mon numéro sur la porte du magasin. J'ai ainsi reçu individuellement une dizaine de clients. À la reprise en mai, les gens sont venus, il y avait un besoin, puis ça s'est essoufflé. J'ai fait la demande pour que le magasin devienne un « relais colis » et compléter ainsi mes revenus. Il y a plus de passages dans la boutique et cela peut déclencher des achats. Le confinement a changé les habitudes de consommation avec l'essor du marché sur Internet. À chacun de faire travailler les petits commerces, sinon ça risque d'être dur pour nous à plus ou moins long terme. »

11, rue François Mauriac

Ils ont LANIAAC

L'association « Lanester Animation des Indépendants, Artisans, Ambulants et Commerçants » dont l'objectif est d'animer la ville en soutenant les commerçants et de créer du lien entre eux. L'association a vocation à être un relais entre la mairie et les commerçants. Après le jeu concours organisé en octobre en partenariat avec la Ville, la prochaine animation en date sera le marché de Noël (voir page 7).

RUCHES

Trois ans après l'éclosion du projet « Des ruches à Saint Niau » dans le cadre du budget participatif, le site compte 4 ruches et une ruchette. Les enfants qui fréquentent le site ont su butiner ce rucher, nectar pédagogique.

Les 21 hectares de Saint Niau constituent l'endroit idéal pour l'installation et le développement d'un rucher. La bonne santé des abeilles le confirme. Trois anima-



Ville de Lanester

elles essaient, ils les aiment

teurs et le gardien du site formés à l'art de l'apiculture veillent sur elles. Leur formation régulière comprend un volet technique pour entretenir le rucher et un volet pédagogique pour transmettre aux enfants le rôle essentiel des abeilles et plus largement la protection de la biodiversité.

Richesse pédagogique

Les activités autour du rucher sont aussi nombreuses que variées. Supports artistiques, les ruches ont été peintes (sans produits insecticides) par les enfants des classes vertes et ceux accueillis aux centres de loisirs de Saint Niau et Penn Mané. Ils ont réalisé le dessin qui figure sur les étiquettes des pots de miel et créé un logo pour l'équipe d'animateurs (l'Api Team) en charge du rucher. Les activités manuelles

ne manquent pas. Les enfants ont fabriqué des cadres pour les ruches (structure favorisant la construction d'alvéoles) et des pièges à frelons, mais aussi des bougies à base de cire et des savons à base de miel. Les enfants sèment et plantent des graines mellifères, participent à la création d'un nouveau verger. Autour de la ruche, des abeilles et du miel, se greffent donc pléthore d'activités qui leur permettent de comprendre concrètement le rôle des abeilles dans l'écosystème.

Gustatif et curatif

La récolte de l'année dernière a permis de remplir 36 pots de 500 grammes. Douceur gustative pour les palais des gourmets, le miel est étalé sur les tartines aux goûters dans les centres de loisirs, dégusté

Les animateurs de l'Api Team en formation à l'art de l'apiculture.

lors des animations à Saint Niau et ajouté en ingrédient miracle lors des ateliers cuisine. Le pain d'épices connaît un franc succès. Douceur curative, grâce à ses propriétés antiseptiques, il est utilisé pour soigner les sabots des ânes de la ferme pédagogique. Démonstration grandeur nature que les abeilles ont autant besoin de douceur qu'elles en produisent .

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration a lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée. Déclaration à faire sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Houx précieux

Avec ses belles feuilles d'un vert lustré et ses petites boules rouges, le houx se prête à toutes les idées de décoration de Noël. Mais saviez-vous qu'il s'avère très utile au jardin ? Ses feuilles persistantes et naturellement épineuses protègent les nichées des prédateurs alors que les baies rouges hivernales, toxiques pour l'homme, sont précieuses pour les oiseaux, en particulier pour les couples de merles qui en raffolent. Alors plantez du houx dans vos haies !



L'art de planter

Munissez-vous des bons outils : une bêche pour les arbres et une fourche-bêche pour les arbustes. Préparez le trou en fonction de la dimension de l'arbre ou arbuste à planter. Démêlez les racines entremêlées, coupez les petites racines secondaires trop longues sur les arbres. Mélangez du compost à la terre au fond du trou et posez votre arbre ou arbuste en étalant bien les racines nues. Rebouchez ensuite avec la terre extraite pour faire le trou. Aménagez une cuvette autour de l'arbre afin de faciliter les arrosages. Arrosez en comptant 10 litres pour un arbuste et au moins le double pour un arbre. Tuteurez uniquement si besoin. Recouvrez le pied de votre plantation avec une bonne couche de paillis.

INTERSAISON

Le célèbre dicton « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! » ne se dément pas. Novembre est le mois le plus favorable aux plantations d'arbres et d'arbustes.

beau et utile



Oiseau migrateur protégé, le jaseur boréal peut s'observer en Bretagne.

Au jardin, la période allant de novembre à mi-décembre est une saison intermédiaire. C'est la fin de l'automne avec son humidité, mais pas encore le début de l'hiver plus sec. Pendant que les petites bêtes se construisent des cocons bien douillets pour l'hiver, les plantes ralentissent la circulation de leur sève facilitant ainsi leur manipulation. Le 25 novembre, jour de fête des Catherines, est seulement un point de repère. Rassurez-vous, tout le mois de novembre est propice à la plantation de vos arbres ou arbustes, qu'il s'agisse de plantes en conteneur ou à racines nues. La saison hivernale leur permettra de s'enraciner tranquillement et de s'habituer à leur nouvel environnement. Les plantations d'arbustes de haies

composées offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales. Privilégiez les variétés florifères qui produisent des baies pour les oiseaux comme l'aubépine, le cotoneaster lacteus ou l'eunonymus europaeus aux magnifiques perles orangées. Cette intersaison est aussi un moment propice pour réfléchir aux futurs aménagements de son jardin. Redessiner les plates-bandes, imaginer un nouveau massif fait de plantes mellifères, envisager la construction d'une rocaille pour y planter des végétaux attirant les insectes pollinisateurs et les auxiliaires du jardinier : coccinelles, crapauds, hérissons... Le secret d'un jardin en bonne santé ? Laisser faire la nature ! Une biodiversité importante est la clé d'un bon équilibre entre plantes et animaux.

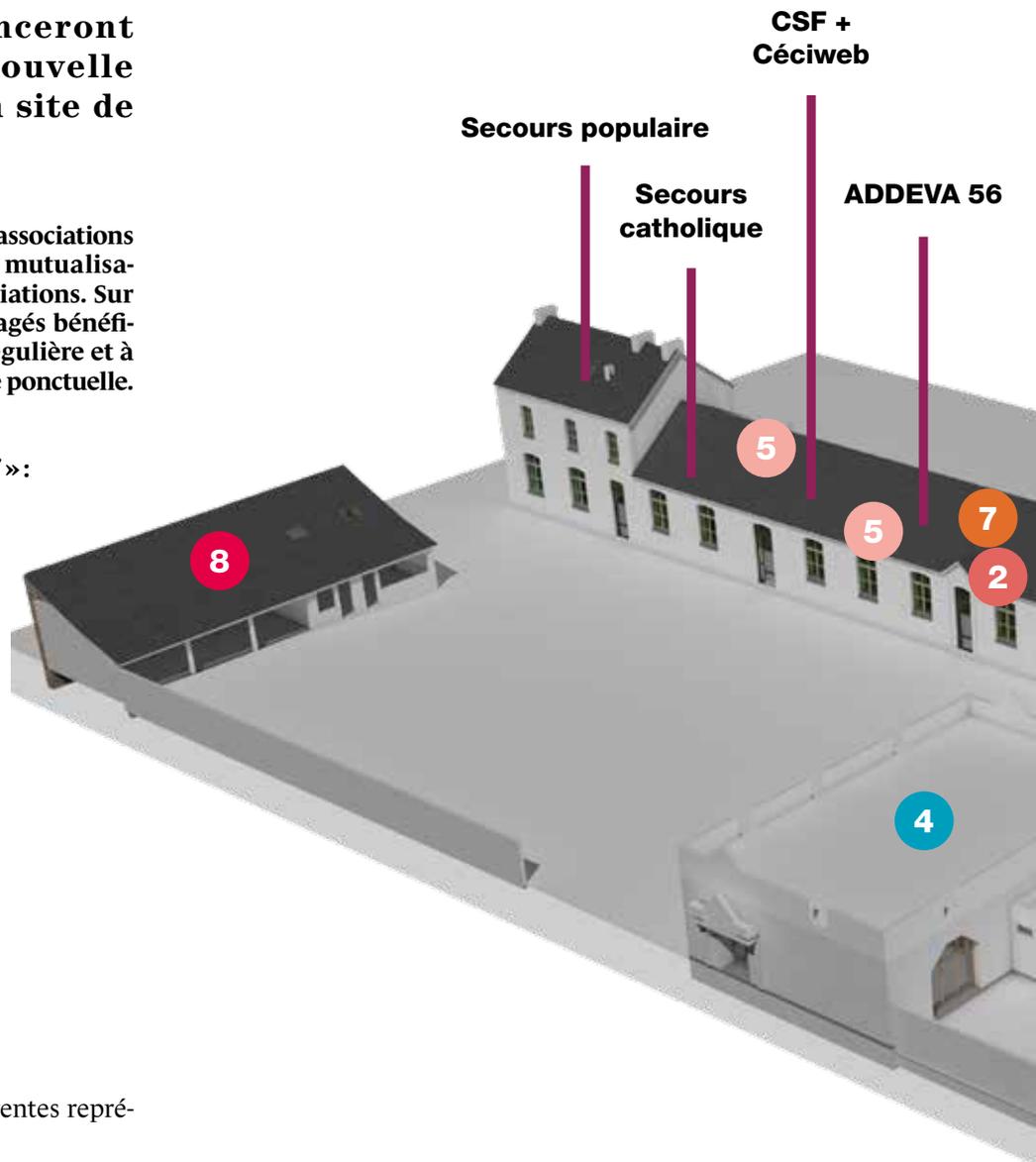
nouvelle année, nouvelle

Les associations commenceront l'année 2021 dans leur nouvelle maison située sur l'ancien site de l'école Joliot Curie.

Le site de la nouvelle maison des associations a été pensé pour privilégier la mutualisation des espaces entre les associations. Sur 536 m², différents espaces partagés bénéficieront à 35 associations de manière régulière et à toutes les autres associations de manière ponctuelle. Ils se répartissent ainsi :

- 1** espace de « libre travail associatif » : bureau en open space équipé d'ordinateurs et d'un copieur-scanner en libre-service (20 m²)
- 2** 1 salle de convivialité (26 m²)
- 3** 2 salles de réunion (16 et 92 m²)
- 4** 3 salles d'activités (57, 92 et 206 m²)
- 5** 2 bureaux de permanences
- 6** 1 atelier de bricolage : peinture, poterie... (57 m²)
- 7** 1 salle dédiée au stockage, équipée d'armoires et de casiers (24 m²)
- 8** boxes de stockage (66 m²)

Les locaux dédiés à 8 associations différentes représentent 390 m².



e maison

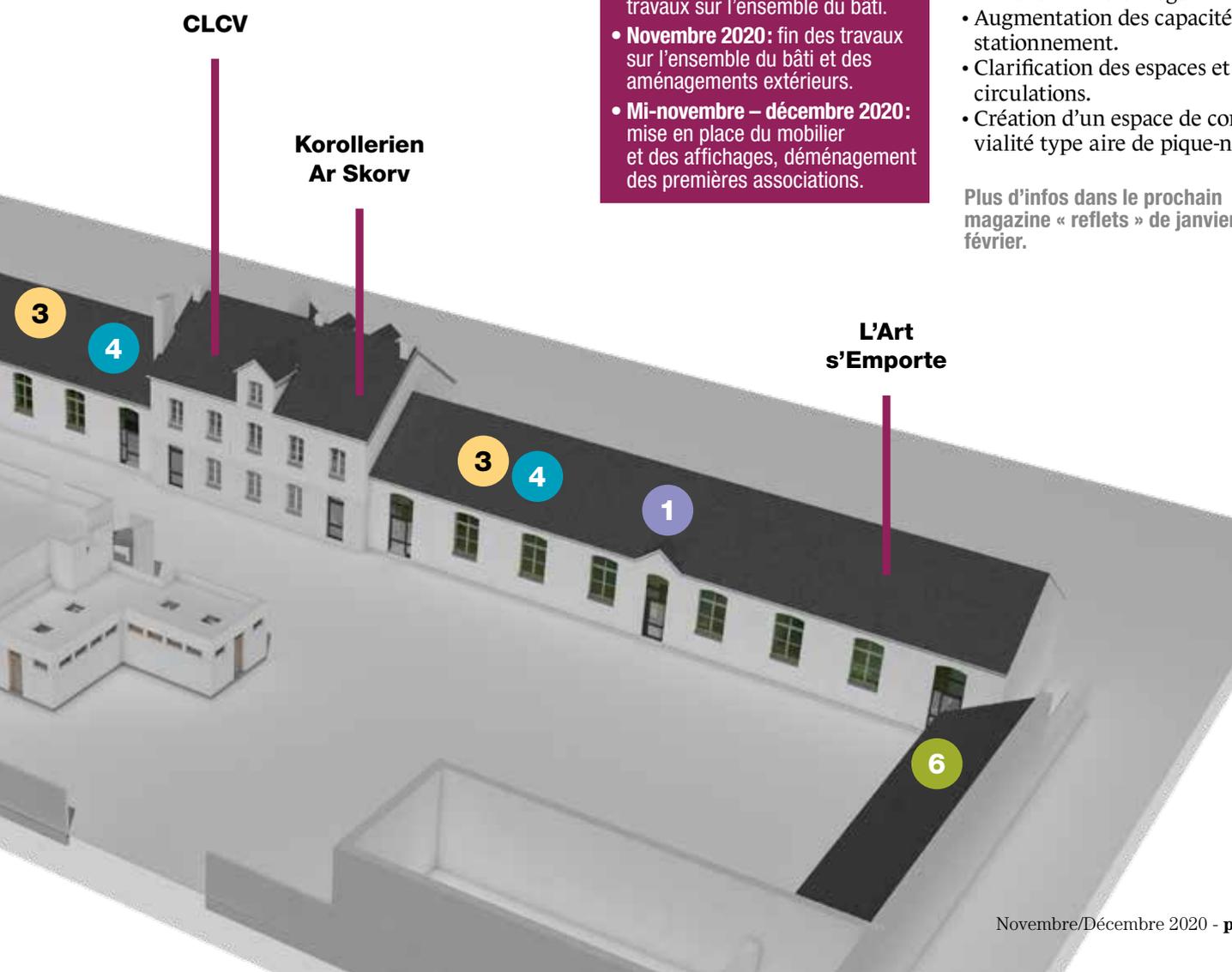
CALENDRIER

- **Juillet 2018 – mai 2019**: études, déclarations de travaux et consultation des entreprises.
- **Septembre 2019**: début des travaux sur l'ensemble du bâti.
- **Novembre 2020**: fin des travaux sur l'ensemble du bâti et des aménagements extérieurs.
- **Mi-novembre – décembre 2020**: mise en place du mobilier et des affichages, déménagement des premières associations.

Les aménagements extérieurs réalisés par les services de la Ville répondent aux objectifs suivants:

- Accessibilité.
- Amélioration de la qualité visuelle du site et végétalisation.
- Augmentation des capacités de stationnement.
- Clarification des espaces et circulations.
- Création d'un espace de convivialité type aire de pique-nique.

Plus d'infos dans le prochain magazine « reflets » de janvier-février.



atelier AWI

à venir da zont

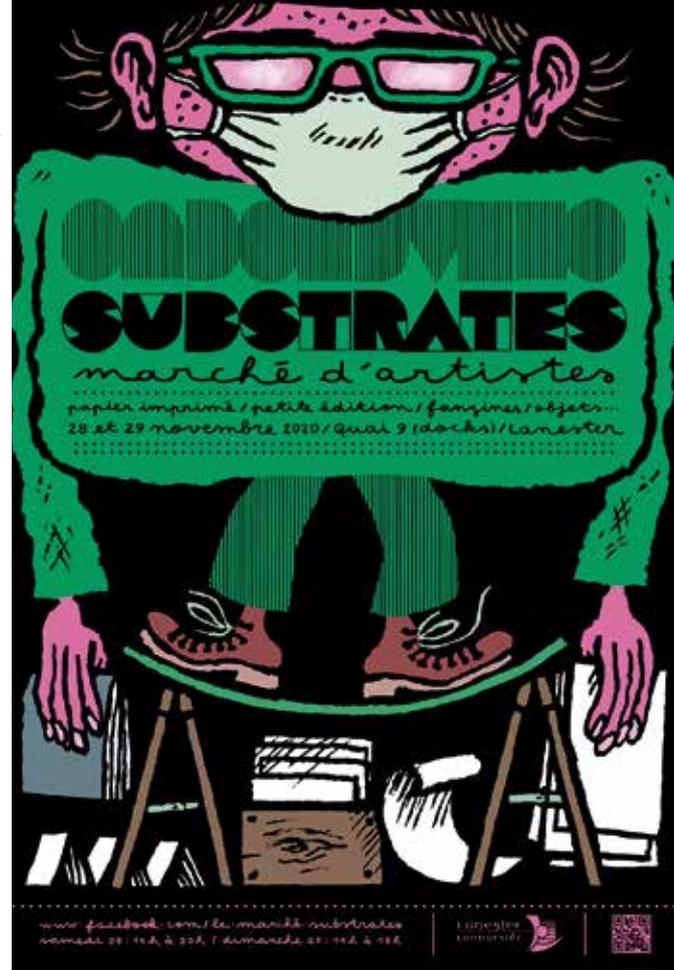
MARCHÉ D'ARTISTES

substrates

La troisième édition du marché d'artistes **SUBSTRATES** vous invite le week-end du 28 et 29 novembre 2020 à venir découvrir les pépites dénichées par Fritz Bol, Brice Postma Uzel et Anne H.

Cette année encore, le papier imprimé sous toutes ses formes aura la part belle. Vos mirettes n'en reviendront pas ! Des illustrations, du graphisme, de la sérigraphie, de la risographie, des objets, des fanzines, de la petite édition... Entre 20 et 30 créateurs, en solo ou en collectif, seront présents pour partager leur travail. Une occasion de découvrir et acheter des œuvres originales, et soutenir des artistes. Vous pourrez rencontrer Julia Wau-

ters, une illustratrice nantaise ; Super Banco, une petite imprimerie artisanale brestoise spécialisée en risographie ; L'Amour Édition, un collectif de 4 illustratrices, installées entre Nantes et Strasbourg ; Les Éditions de l'Étau représentées par l'artiste Benjamin Guyet avec ses linogravures, le photographe lorientais Florian De Monti, le collectif rennais La Presse Purée, les graphistes de l'atelier du Bourg, le graveur Erwan Balco et ses estampes à bois perdu... et bien d'autres •



Le samedi 28 novembre de 14h à 20h et dimanche 29 novembre de 11h à 18h – Dock 1 & 2 à Quai 9.

Restauration sur place (sous réserve). Renseignements : www.facebook.com/le.marche.substrates

SENIORS

Spectacle Cabaret

Plumes et Paillettes seront au rendez-vous sur la scène de Quai 9 avec le spectacle de cabaret « Vol Airlines 85 ». Aurélie Gusto avec sa troupe Lilou's Show propose un spectacle de 2 heures qui mêle l'humour, la danse et le chant. Ce temps convivial et gratuit à destination des seniors de Lanester, de plus de 70 ans, se déroulera sur deux après-midi. Les participants pourront choisir leur date dans la limite des places disponibles (230 places pour chaque représentation).

Mardi 8 et mercredi 9 décembre à Quai 9 à partir de 14h. Inscriptions à partir du 16 novembre au 7 décembre inclus au service action sociale du CCAS (rdc mairie). Se munir de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour les nouveaux Lanestériens.



Arvest Kabared

Pluñ ha Pailhourennoù a vo gwelet ar leurenn ar C'hae 9 gant an arvest kabared « Vol Airlines 85 ». Aurélie Gousto hag he strollad Lilou's Show a ginnig un arvest div eurvezh ma vez mesket ar fent, an dañs hag ar c'han. E daou endervezh e vo c'hoariet ar mare plijus ha digoust-se evit an dud kozh a Lannarstêr, dezhe ouzhpenn 70 vlez. Gellout a ra an dud choaz an deiz m'o do c'hoant da zonet gant ma chomo plasoù (230 plas evit pep abadenn).

Meurzh 8 ha Merc'her 9 a viz an Azvent e Kae 9 adal 2e gm. Lakaat e anv adalek ar 16 a viz Kala-Goañv betek ar 7 a viz an Azvent e servij obererezh sokial ar c'hKOSG (rez-an-douar an ti-kêr). Daeit gant un teul-anaout hag ur brouenn annez ma'z oc'h nevez-arruet e Lannarstêr.

DON DU SANG

Le 17 décembre 2020 de 12 h à 18 h 30 aura lieu la collecte de Noël, à la Maison du don, un moment convivial pour faire un acte de générosité, un don de soi pour les autres. Les besoins en sang ou en plasma sont permanents. Actuellement, une campagne nationale est ouverte car les réserves ont fortement diminué en raison de la crise du Covid 19. On vous dit tout sur le parcours du donneur.

Bienvenue

La 1^{re} étape du don consiste à prendre rendez-vous. Le jour J, un agent d'accueil fait le point sur votre dossier, votre identité et vous transmet un questionnaire à remplir. Puis, un entretien de pré don a lieu avec un médecin. Ce dernier validera ou non votre don pour votre sécurité et celui du receveur. Pour un don de sang, le prélèvement de 480 ml de sang dure 10 minutes et pour un don de plasma, le prélèvement 650 ml dure de 30 à 45 minutes. Le prélèvement de plasma est plus long, car les plaquettes et les globules rouges sont séparés du plasma par un séparateur. On récupère très vite de ce don. Chaque don se termine à la pause A+ par une collation sucrée ou salée à votre guise.

Partage

Mais que devient mon sang? Les poches de sang sont acheminées vers le service de préparation de Rennes, les tubes sont testés au laboratoire d'Angers. Le sang

est testé systématiquement, puis fractionné en poches de globules rouges, de plaquettes ou de plasma. Les produits sanguins sont ensuite utilisés à des fins thérapeutiques pour le traitement de cancer, les victimes d'accidents, ou à la suite d'une intervention chirurgicale. Le plasma sert également à la fabrication de médicaments. Un don de sang peut sauver 3 vies.

Collaboration

Pour donner son sang, vous devez être majeur et remplir certaines conditions de santé. Sur le site de l'EFS (Établissement Français du Sang) vous pouvez réaliser facilement un test d'éligibilité. La maison du don de Lorient propose 30 créneaux par jour pour donner son sang et 20 pour donner son plasma. Les besoins sont de 95 dons de sang et 85 dons de plasma par semaine. Les dons peuvent être collectifs, entre amis, collègues ou même en famille, il suffit de la signaler à la prise de rendez-vous.

Maison du don – Établissement
Français du Sang – GHBS,
5 av. de Choiseul, 56100 Lorient,
entrée côté porte Colbert

Tél. 0297 069293

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Lun, mar, ven: 8h-12h40 et

14h30-15h30 mer, sam: 8h-13h30

jeu: 12h-18h30

Famille nombreuse

La Médaille de Famille Française récompense les parents de famille nombreuse, elle peut être sollicitée au Centre Communal d'Action Sociale. Cela concerne tout parent qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, toute personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents, ou ayant élevé un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté, et enfin tout veuf ou toute veuve de guerre ayant élevé seul-e 3 enfants.

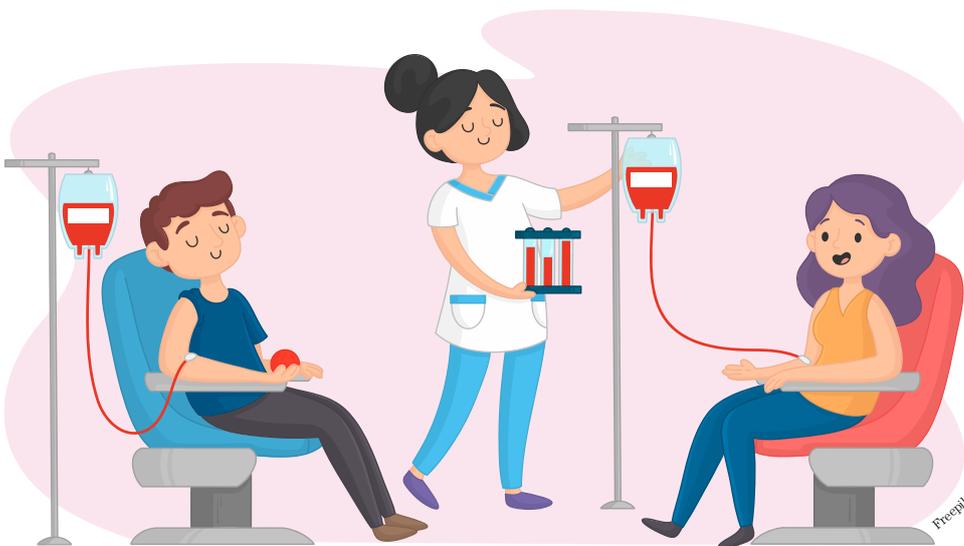
Demandes à effectuer avant le 31 décembre sur justificatifs (liste à demander au CCAS au 0297 7681 98.)

Collecte alimentaire

L'Épicerie Solidaire organise une collecte alimentaire les 27 et 28 novembre dans les magasins Leclerc, Géant et Biocoop de Lanester. Tous les volontaires sont les bienvenus pour participer et distribuer des tracts ou réceptionner les produits secs. L'ensemble de la collecte sera remis à l'Épicerie Solidaire.

Contact: 0297 762738

donnons



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Du 28 septembre au 9 octobre 2020 ont eu lieu les élections des futures conseillères et conseillers municipaux du Conseil Municipal des Enfants. Cette élection concerne les enfants à partir de 9 ans qui souhaitent s'investir pour le bénéfice de tous.

Elles s'appellent Violette ou An Eirin. Ils se prénomment Onur ou Samuel. Ils se présentent dans leur classe de CM1 ou CM2 pour être conseillère ou conseiller municipal des enfants. Un acte d'engagement auprès de leurs camarades de classe, de leur enseignant et de leur école. « *J'ai beaucoup d'idées* » confie Néo, « *on va réfléchir à des projets, apprendre à s'écouter, et à travailler ensemble* ». Les futurs conseillers municipaux sont très concernés par la solidarité et le vivre ensemble. « *Je veux améliorer ma ville et la vie des enfants* » nous dit Nolwenn. « *J'aimerais qu'on autorise les enfants à faire du bénévolat dans des associations comme la SPA* » souhaite Tao et Lucas propose de « *créer des maisons pour les SDF* ».

Vie démocratique

Les 26 jeunes conseillères et conseillers de 9 à 12 ans se retrouvent 1 heure tous les 15 jours accompagnés par deux agents municipaux. Répartis en 5 commissions, les enfants débattent sur les thèmes de la solidarité, du civisme, de la vie à l'école, de la restauration scolaire, des loisirs, de l'environnement... Des idées? Ils en ont plein la tête : « *Des vélos en libre-service et plus de pistes cyclables* »



jeunes et citoyens

De 9 à 12 ans, ils sont 26 à intégrer le Conseil Municipal des Enfants.

souhaite Néo. « *Un ramassage des déchets tous les mois par une école de la ville* » propose Leelou. « *Une journée sans voiture toutes les semaines* » soumet Yasser. Cette année, une nouvelle commission ouverte aux collégiens fait son apparition. Le CME a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives. Ces projets sont ensuite présentés au maire et certains seront soumis au vote lors du Conseil Municipal.

Actions concrètes

Participer au CME, s'ouvrir au fonctionnement d'une collectivité, permet aux jeunes conseillères et

conseillers de traduire leurs idées dans des actions concrètes. Lors du dernier budget participatif, la proposition du CME a été lauréate avec l'installation de jeux collaboratifs pour les enfants en situation de handicap, au Parc du Plessis. Un ancien conseiller du CME avait également porté le projet du terrain à bosses pour VTT qui a vu le jour au Rohu. En 2019, les enfants du CME ont participé au concours « *Agis pour tes droits* », « *Des idées pour ma terre* » et « *Jouons la carte de la fraternité* ». Ils ont proposé leurs idées, leur vision de la société pour aujourd'hui et pour demain. Le CME les aide à devenir les citoyens de demain •

tempêtes et naufrages

HISTOIRE DE L'ART

Pour ce deuxième opus, la conférencière, Géraldine Guérin nous embarque dans une mer agitée par le courant romantique.

Le principe de ce cycle de conférences est de nous faire voyager à travers les grandes expositions du moment.

Vous n'avez pas l'occasion de vous rendre à Paris? Les œuvres viennent à vous, sous forme d'images projetées, pour vous raconter l'histoire à travers leur histoire. C'est cette double évocation que Géraldine Guérin construit habilement autour de l'histoire locale. Programmée en ce moment au musée de la vie Romantique de Paris, l'exposition Tempête et naufrages nous plonge dans l'art maritime européen de la fin du XVIII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle.

L'art maritime

Puissante source d'inspiration, la mer, par sa démesure et sa violence, fait écho aux tourments intérieurs des artistes. Coups de vents, nuages menaçants, vagues se brisant sur des récifs, navires en perdition et personnages en danger servent de motifs à la construction de véritables mises en scène sublimes et dramatiques. À travers une sélection d'œuvres d'artistes comme Isabey, Gudin ou Turner, la conférencière nous embarque dans un récit vivant et richement illustré de la tempête maritime. Parmi les nombreuses toiles qui évoquent les naufrages, Le Radeau de la Méduse peint par Géricault est l'une des plus célèbres. L'analyse de cette immense peinture, fruit

d'un remarquable travail d'investigation, révèle bien des surprises...

Histoire locale

L'originalité des conférences de Géraldine Guérin, repose sur le lien qu'elle tisse avec l'histoire locale notamment celle liée à la Compagnie des Indes. Elle décrypte des événements historiques réels ou fictifs qui ont inspiré les artistes de l'époque. Vous découvrirez ainsi que le naufrage du Saint-Gérant, navire de la Compagnie fran-

Théodore Gudin,
Tempête sur les côtes
de Belle-Île, 1851,
Musée des Beaux-
Arts de Quimper
Transfert de
propriété de l'État à
la ville de Quimper
en 2013

çaise des Indes orientales, parti de Lorient le 11 juillet 1736 pour l'île de France, l'actuelle île Maurice, a inspiré à Bernardin de Saint-Pierre l'histoire de Paul et Virginie. Vingt-cinq ans après, c'est un autre navire de la Compagnie des Indes, chargé de 160 esclaves malgaches, qui fait naufrage sur un minuscule îlot de l'océan Indien. Sur les 90 rescapés, huit survivants seront sauvés quinze ans plus tard. Cette histoire, Sylvain Savoia la raconte dans une remarquable bande dessinée « Les esclaves oubliés de Tromelin » •

Judi 10 décembre, 18h30, durée 1 h 30,
Médiathèque – Réservation conseillée
Contact: Sébastien Couëffic
Tél. 0297 76 64 41
sebastien-coueffic@ville-lanester.fr



Musée des Beaux-Arts de Quimper

INITIATION VÉLO

Idéale pour apprendre à circuler à vélo en toute sécurité, la piste d'initiation du parc du Plessis est un espace ludique et pédagogique.



en piste

Inaugurée en avril 2019, la piste d'initiation à la circulation à vélo fédère de multiples adeptes. Lauréat du budget participatif 2017, ce projet porté par le Club cyclotouriste de Lanester a largement atteint son objectif : mettre à la disposition de tous les cyclistes un équipement ludique et pédagogique. Situé à proximité du boulo-drome couvert, cet espace comprend voies, carrefours, signalétique, jeux d'adresse et de maniabilité. Tous les jours, les deux et quatre roues se croisent sur cette zone protégée ouverte à tous.

De jouer à savoir circuler

Le samedi après-midi, les jeunes de l'école de cyclotourisme de Lanester se familiarisent avec la conduite du vélo, le code de la route et les règles de sécurité routière. Sur d'autres créneaux, ce sont les classes de CM de

Le dimanche matin, rendez-vous avec les copains pour un petit tour de piste.

l'école Picasso qui bénéficient des mêmes conseils avisés prodigués par les intervenants du Club cyclotouriste. Pour ces enfants, âgés de 8 à 12 ans, les premières séances d'apprentissage se déroulent sur la piste d'initiation. Lieu d'apprentissage ? Oui, mais pas seulement, cette piste est aussi un lieu de rencontres conviviales et familiales où enfants, parents et grands-parents se retrouvent pour jouer, apprendre ou échanger. Les aménagements réalisés autour : bancs, plantations... invitent à la détente et favorisent les interactions.

Remise en selle

Dans l'imaginaire collectif, tout le monde sait faire du vélo. Mais cette croyance est fautive. Des sentiments comme la peur ou la honte font que l'apprentissage du vélo à l'âge adulte peut être compliqué. C'est sur la piste

d'initiation que s'est déroulé, en juin et juillet, un cycle d'apprentissage du vélo animé par une professionnelle. En parallèle, des ateliers d'auto-réparation réalisés par le collectif Syklett (atelier vélo participatif situé à Lorient) étaient proposés. Cette initiative portée par Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la ville de Lanester a permis à plusieurs habitantes de se remettre en selle. Elles ont ainsi pu participer à une sortie à vélo organisée par les agents de développement local de la Ville fortement impliqués dans le projet. Leur envie de poursuivre la pratique du vélo s'est concrétisée par l'achat de vélos d'occasion. Il n'y a donc pas d'âge pour apprendre à circuler à vélo en toute sécurité ! •

Piste d'initiation à la circulation à vélo
Parc du Plessis, en libre accès



4 ET 5 DÉCEMBRE
Téléthon

LE CLUB DE BASKETBALL DU FFL EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de licenciés : 180 basketteurs

Nombre d'équipes : 1 groupe baby, 12 équipes jeunes, 5 équipes seniors (1 féminine, 4 masculines)

Age de la section : 90 ans en 2021

Devise du club : « Basket pour tous, respect de chacun »

3637

TÉLÉTHON

Le 5 décembre prochain, à l'occasion du Téléthon, le club de Basketball du Foyer Laïque de Lanester organise les 12 heures du basket. Un moment de solidarité à découvrir salle Vandorme.

Déjà 10 ans que le club de Basketball du FLL organise le Téléthon à Lanester. Depuis, le club de tennis et le club féminin de Hand-ball participent à l'aventure et organisent une collecte de fonds. Mayapark et Domitys les rejoignent dans cette action solidaire. Néanmoins, ces initiatives manquent de visibilité, et un appel aux volontaires est lancé.

Jour J

Le 5 décembre de 9h à 21h, venez passer un moment salle Vandorme. Au programme, les compétitions de

la journée : des U7 aux seniors, les matchs s'enchaînent sous la ferveur des supporters. Les bénévoles du club vous accueillent chaleureusement autour d'un café ou d'une part de gâteau. Cette année, la collecte de fonds s'organise autour d'un tournoi de lancer franc, un panier garni et une tombola. Les fonds augmentent tous les ans. La collecte de 2019 avait permis de reverser 1957 € à l'AFM Téléthon. Domitys et Mayapark ont enrichi de 731,12 € la cagnotte des actions de terrain. « J'invite toutes les Lanestériennes et Lanestériens à se dépla-

cer salle Vandorme pour faire leur don et participer à l'événement. Si des associations souhaitent se joindre à la mobilisation, je me ferais un plaisir de les renseigner pour leur permettre de participer et de vivre ce moment #TropFort de convivialité sportive » propose Christophe Evenas, coordinateur de l'action du Téléthon au club de Basket. Avec les dons en ligne, la participation lanestérienne a atteint 13571 €.

Laboratoire

Grâce au Téléthon, la recherche sur les techniques de thérapie génique a permis à des centaines de patients de bénéficier de traitements de pointe. Communiquer sur les avancées thérapeutiques et aller rencontrer les publics, est une mission de l'AFM. Les élèves du Lycée Jean Macé auront la chance de pouvoir rencontrer Rozen Le Panse, chargée de recherche au CNRS dans les maladies neuromusculaires. L'occasion d'échanger sur l'action de la recherche, l'amélioration de la vie des malades et sur l'importance de soutenir le Téléthon •

Contact pour le téléthon :
Christophe Evenas / Tél. 06 63 46 46 33

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez l'obligation de vous faire recenser afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens, permis de conduire et concours!



déjà 16 ans ? pensez au recensement !

Le recensement citoyen est obligatoire et concerne tous les Français âgés de 16 à 25 ans, filles et garçons. La période idéale pour le faire est dans les 3 mois qui suivent les 16 ans, mais la régularisation reste possible jusqu'à vos 25 ans. La démarche est simple et rapide : il suffit de fournir votre pièce d'identité (carte ou passeport) ainsi que le livret de famille. Si l'adresse qui figure sur la pièce d'identité n'est plus d'actualité, un justificatif de domicile au nom de l'un des parents sera demandé (facture eau, gaz, électricité...). Une attestation de recensement est ensuite remise, elle est à conserver précieusement car indispensable pour pouvoir passer les examens, permis de conduire et concours. Ce recensement permet également à l'administration d'enregistrer l'inscription d'office sur les listes électorales aux 18 ans (à vérifier auprès du service élections), ainsi qu'à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

JDC

La JDC est organisée par le ministère de la Défense et concerne chaque année près de 800 000 jeunes partout en France. Y participer est obligatoire. Une fois recensé, une convocation écrite est envoyée à votre domicile indiquant le lieu et la date de la JDC

qui a lieu généralement dans les 9 mois / 1 an suivant le recensement. Pour Lanester, la JDC se déroule à la base aéronavale de Lann Bihoué, et la convocation ouvre droit soit à un bon de transport aller-retour, soit à une indemnité forfaitaire de déplacement.

Déroulement

Compte tenu du contexte sanitaire, la durée de la JDC est actuellement de 3 h 30. L'objectif est d'aborder différentes problématiques autour de la citoyenneté et des institutions. La JDC vise également à favoriser le recrutement dans les services du Ministère des Armées ou dans la réserve militaire. Une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les préjugés est également prévue. Pour finir, des tests d'évaluation de la langue française sont effectués à l'aide de boîtiers électroniques, qui permettent de

produire chaque année des statistiques précises sur le niveau d'apprentissage des jeunes.

Certificat

Un certificat de participation est délivré à l'issue de cette journée. Cette attestation est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux concours et examens si le candidat n'a pas encore atteint les 25 ans (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...). Il faut donc la conserver précieusement. En cas de perte, une attestation peut toutefois être demandée. Si vous avez la carte mobilité inclusion avec la mention "invalidité", ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (sous réserve d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être exempté de la JDC après recensement préalable •

Le recensement est à effectuer en mairie (sur rdv) ou sur www.service-public.fr



LA VILLE SOUTIEN LES COMMERCE DE PROXIMITÉ

Cette carte est
dédiée aux nouvelles
activités commerciales
installées sur la
commune de Lanester
depuis moins d'1 an.

N'hésitez pas à vous
faire connaître via le
formulaire sur
www.lanester.bzh
(rubrique DEM@T).

1 LA BOÎTE À AIDER
Maison de relation d'aide,
de soutien et de « pair-
aide ». Des services
pour les thérapeutes et un
accompagnement pour les
personnes en besoin d'aide.
18, rue Jean Jaurès
06 40 70 77 55

2 BEURRE SUCRE
Crêperie mobile en vélo-
porteur
a Lundi midi sous les halles
de Lanester
b Mardi midi à l'entrée 1 du pôle
d'activités Technellys
c Mercredi après-midi au Parc
du Plessis
d Vendredi midi sur le parking
d'Intersport de Lanester
**Animations crêpes en
privé pour particuliers,
associations, entreprises...**
06 59 28 77 34
contact@beurresucre.com
www.beurresucre.com



@beurresucre.creperiemobile

le Carnet ar c'harned

MARS 2020

Décès

03 : Marguerite Le Saux
épouse Navéos, 90 ans

JUILLET 2020

Décès

30 : Louissette Toulliou, 86 ans
31 : Gisèle Daniélo
épouse Le Bot, 82 ans

AOÛT 2020

Mariage

08 : Germaine Peter
et Quentin Bevan
14 : Lanny Vann
et Jérémy Izacard
22 : Aurélie Marin
et David Jeanne
: Estelle Le Nalbaut
et Cyrille Pasquier
29 : Emilie Samour
et Jerome Le Gall

Naissance

01 : Lana Zhu
03 : Lucie Le Houérou
: Lukas Herbert
10 : Giulia Jaffré
11 : Elya Ouillon
12 : Lou Bortoluzzi
17 : Clémence Capitaine
28 : Nina Laloy (sur la commune)
30 : Camille Tuarze Rouillé

Décès

03 : Marcelle Tedesco
veuve Marsala, 92 ans
06 : Ange Perron, 86 ans
10 : Jean Le Cloirec, 95 ans
15 : Jean Navéos, 92 ans
17 : Sylvie Mompas, 55 ans
20 : Gérard Pierre, 80 ans
22 : Raymond Pogam, 94 ans
: Léa Penhouët
épouse Le Davadic, 93 ans
28 : Madeleine Le Dain
veuve Le Mestre, 85 ans
29 : Robert Hudé, 80 ans

SEPTEMBRE 2020

Mariage

26 : Marie-Yvonne Le Govic
et Michel Ingouf

Naissances

02 : Ayoub Drari
05 : Éliott Pugeault
: Merve Arslan
07 : Nélio Forest
13 : Ambroise Le Niliot
17 : Naya Bacar-Bamcolo
19 : Nour Hussein
23 : Elya Chevalier

Décès

05 : Lucie Bahuon
veuve Chenadec, 83 ans
06 : André Le Clainche, 84 ans
: Yolande Le Scieillour
épouse Le Gal, 81 ans
08 : Paul Conan, 84 ans
: Denise Darras, 67 ans
10 : Philippe Guennec, 57 ans

11 : Denise Guillemot
veuve Caillosse, 90 ans
13 : Yves Péan, 97 ans
: Edmond Kernen, 71 ans
15 : Marie-Thérèse Le Breton
veuve Storr, 92 ans
: Annick Gabillet, 67 ans
20 : Anne Guillemot
veuve Le Strat, 88 ans
22 : Xavier Le Pape, 86 ans
24 : René Le Roux, 91 ans
: Denise Le Galo
veuve Le Bote, 88 ans

**Les naissances, mariages
ou décès non publiés n'ont
pas fait l'objet d'un accord
de parution.**

> Lanester Ambitions Communes

Respectons nos services publics, ils nous le rendront au centuple

Une situation inédite liée à la crise sanitaire, et plus particulièrement la période de confinement, montre à quel point les services publics locaux sont essentiels pour notre quotidien. Dans ce contexte, il est important de rappeler ce qu'est le service public à l'échelle d'une commune. Un service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Informer, accompagner les citoyens et citoyennes, agir pour aider aux besoins essentiels comme se nourrir, se loger, se chauffer, se déplacer, mais aussi permettre l'épanouissement du plus grand nombre, l'accès à la culture, au sport et l'éducation, faciliter le vivre ensemble... les ser-

vices publics doivent s'adresser à toutes et tous, quel que soit son âge, son genre, son origine. Applaudis, remerciés, lors des derniers mois, mais aussi menacés par ailleurs, soyons vigilants à les préserver car en assurant une continuité de service, ils participent à la qualité de notre quotidien en faisant preuve d'une capacité d'adaptation remarquable.

L'équipe d'élus majoritaires, Lanester Ambitions Communes, s'est engagée sur cinq défis dont l'un d'eux : Lanester ville de services publics pour toutes et tous. Trente-trois actions ont été ciblées pour permettre la préservation et le renforcement du service public de proximité, de la petite enfance au grand âge. La mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans l'histoire de notre ville aux services fournis et

reconnus comme les choix familiaux, les accueils de loisirs, l'accompagnement de la vie associative..., des services qui pour certains marquent l'exception lanestérienne et témoignent de choix politiques volontaristes, dans l'intérêt de toutes et tous.

Rendre service dans l'intérêt général implique de ne pas pouvoir répondre systématiquement aux demandes individuelles. Le citoyen en étant acteur du service public et non consommateur participe au respect de son bon fonctionnement, au respect des agents. C'est cette conscience collective, associée aux moyens mis en œuvre par la collectivité, qui garantit la pérennité du service public.

Françoise Dumont, Stéven Le Maguer

Les gens du voyage : un éternel recommencement

Depuis le début de la saison estivale, la ville de Lanester a subi de nombreuses installations illicites de la communauté des gens du voyage. Si en 2019, Lanester avait largement pris sa part dans la mission d'accueil des gens du voyage avec la mobilisation de terrains sur la zone de Manébos et contribué ainsi à une certaine fluidité dans l'accomplissement de cette mission qui est de la compétence de Lorient Agglomération, l'année 2020 marque un niveau de désordres jamais atteint.

Force est de constater que pour 2020, les événements s'enchaînent avec l'occupation illégale du centre de loisirs de Saint Niau du 16 juin au 7 juillet (privant les enfants de l'utilisation de ce centre pendant cette période), puis l'installation avec violences et voies de faits sur un terrain privé du 8 au 31 juillet. Suivent l'intrusion avec effraction le 12 août sur le terrain du stade municipal Le Bail (empêchant la reprise d'activité des clubs de football) et de nouveau une installation après effrac-

tion sur le parking du centre de loisirs de Saint Niau le 1^{er} octobre.

Des installations illicites sur des propriétés privées ont aussi été constatées sur une prairie à Kerhervy, au Rohu, dans la zone de Kerpont et sur un parking de restaurant à Kermorvan.

Malgré la réaction rapide de la mairie avec constat des forces de police et dépôts de plaintes auprès du commissariat de police de Lorient, l'agacement nous gagne devant ces agissements inacceptables, inqualifiables et inadmissibles qui bafouent les lois de la république. Nous percevons également l'incompréhension grandissante des citoyens devant ces incivilités qui restent impunies et dont la collectivité doit supporter la charge.

Nous attendons des instances concernées qu'elles prennent leurs responsabilités. Monsieur le Président de l'Agglomération a déclaré début juillet vouloir prendre à bras-le-corps le sujet des gens du voyage. Nous serons particulièrement attentifs aux décisions prises par l'exécutif communautaire.

La concertation et le dialogue que M. le Préfet souhaitait instaurer à l'automne avec les collectivités et les représentants de la communauté des gens du voyage doit se mettre en place rapidement pour tenter d'aboutir à une situation apaisée et organisée afin de ne plus vivre une telle période sous tension.

Patrick Legeay

PERMANENCE DES ÉLUS MAJORITAIRES

- > Le Maire reçoit une demi-journée par semaine sur rendez-vous au **02 97 76 81 41**.
- > Permanence des adjoints au Maire le samedi matin sur rendez-vous au **02 97 76 81 46**.

Port du masque obligatoire pendant les permanences.

ÉLUS MINORITAIRES

> Les Progressistes

Pourquoi le forum des associations n'a pas eu lieu à Lanester ?

Après une période où la vie associative s'est brutalement arrêtée, ce forum était plus que nécessaire et attendu par les responsables associatifs et les lanestérien-ne-s souhaitant découvrir multiples activités accessibles dans la commune. La plupart des grandes villes de Bretagne l'ont bien compris en organisant des forums, tout en respectant les règles sanitaires. La vie associative est un pilier du lien social et du bien vivre ensemble. Le rôle des élus est de

tout faire pour favoriser la pratique associative. Il ne suffit pas de dire que Lanester répond présent pour les associations, les citoyens ont besoin d'actes. Nous formulons le vœu que tout sera mis en place pour une belle rentrée associative en septembre 2021 ! Dans l'attente continuons à vivre ensemble avec le virus sans excès de peur ou de confiance... l'isolement serait à terme plus néfaste pour chacune et chacun. Nous espérons que la majorité cessera d'être frileuse et que le principe de

précaution, tout en étant pris en compte ne sera pas un alibi systématique dans les décisions politiques locales. Inspirons-nous donc de cette citation de Sénèque : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ».

Les progressistes :
Claudine de Brassier, Pascal Flégeau,
Carmen Le Borgnic, Vincent Keryvin

> Bien Vivre à Lanester

Les déplacements doux c'est d'abord la transition de la manière de penser !

Selon nous, cette ambition ne sera partiellement possible qu'à partir du moment où les communes rentreront dans un schéma de réflexion globale. Souvent peu abouties, les pistes cyclables ne permettent pas d'aborder sereinement un déplacement cycliste sur la commune. Pouvons-nous laisser sereinement nos enfants sur les routes Lanestériennes ? Pouvons-nous programmer aisément un déplacement à vélo en famille ? L'objectif devrait être de définir des axes d'aménagement prioritaires, notamment des itinéraires entre les quartiers et les

écoles. Le vélo doit être (au-delà d'une utilisation loisirs) considéré comme un outil de déplacement dès le plus jeune âge. Deuxièmement, nous faisons face à un enjeu de santé publique, les enfants ont perdu 25 % de capacité cardio vasculaire par rapport aux années 80.

Cette incitation à l'utilisation du vélo doit être fusionnée avec un programme de refonte de l'école.

(vision globale) Permettre à nos enfants de venir à l'école sans cartable ! Comme dans certaines villes Italiennes ou encore au Pays Basque. Un enfant libre de ses mouvements

pour se sentir à l'aise à vélo.

Enfin il faut prévoir dans chacune des écoles de la ville, en bas de chaque logement collectif, dans chacun des nouveaux projets immobiliers, un nombre conséquent de places de vélo, nul ne doit se retrouver dans l'incapacité de garer son vélo en sécurité. Ces dispositifs doivent être présents également dans toutes les zones fréquentées de la ville.

David MEGEL, Christelle MAHO
Facebook : bien vivre à Lanester
06 26 44 83 01

> Lanester En Commun

Fin du monde, fin du mois : même combat pour notre asso'

Lanester En Commun continue, comme mouvement citoyen, écologiste et populaire... et prochainement comme association !

La crise sanitaire, toujours aussi virulente, a démontré la nécessité de renforcer les réseaux de proximité. Nous souhaitons agir sur le territoire de Lanester en concrétisant nos propositions emblématiques, mises en avant lors des élections municipales. Ces propositions, nous ne les concevions pas uniquement comme des promesses de campagne théoriques mais comme de véritables objectifs. Nous les défendrons lors des échéances électorales futures et tâcherons de les concrétiser via l'association Lanester En Commun. Nous en appelons à la participation des Lanestérien.nes afin de dynamiser le territoire et créer un réseau humain de proximité. Ensemble, organisons des actions d'utilité

publique : ramassons des déchets, cultivons des terrains inutilisés afin de produire des fruits et des légumes, regardons ensemble des documentaires et débattons dans une démarche d'éducation populaire, etc.

L'association Lanester En Commun abordera les enjeux imminents de la précarité, accrue par la crise du coronavirus, ainsi que ceux qui se poseront durablement à nous avec l'urgence climatique. Face au risque d'effondrement global de notre société ; face à l'irresponsabilité des dirigeants politiques et économiques... réapproprions-nous le temps long et reprenons le contrôle sur nos vies en concrétisant localement le slogan « Fin du monde, fin du mois : même combat ! » Impliquons-nous et informons-nous avec l'association Lanester En Commun, sur le terrain et au Conseil Municipal, via les réseaux sociaux et par courriel.

Alexandre SCHEUER, élu insoumis avec
Lanester En Commun
LanesterEnCommun@gmail.com

PERMANENCES DES ÉLUS MINORITAIRES

- > « Les Progressistes » : 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Bien Vivre à Lanester » : 2^e et 4^e samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Lanester en commun » : sur rendez-vous à **lanesterencommun@gmail.com**

Port du masque obligatoire
pendant les permanences.



Noël à Lanester

Autour de Quai 9
www.lanester.bzh

Vendredi
18 décembre 2020

De 16h à 22h – Entrée libre

Marché de Noël
Conte vidéo pyrotechnique
Fest-noz
Spectacle